



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Strasbourg, le 2 avril 2021

Covid-19 : les mairies resteront ouvertes dans le département pendant la mise en œuvre des mesures renforcées.

Le Président de la République a annoncé le 31 mars une extension à tout le territoire métropolitain des règles renforcées déjà en vigueur dans 19 départements.

Le maire reste un acteur important dans le cadre de la gestion de cette crise, en partenariat avec l'ensemble des partenaires institutionnels.

La Préfète développe des échanges réguliers avec les maires du Bas-Rhin, notamment lors de visioconférences hebdomadaires.

Le couple maire-préfet joue et a joué un rôle primordial depuis le début de cette crise sanitaire.

Dans le cadre des nouvelles mesures de lutte contre l'épidémie, les mairies du département resteront ouvertes dans le cadre d'horaires aménagés afin de poursuivre leurs missions.

Afin de tenir compte de l'incitation forte au télétravail rappelée par le Président de la République, les maires définiront les modalités d'accueil et les missions qui pourront être effectuées à distance.

**Contact presse** 

Bruno lossif Tél : 07 72 34 91 14 Mél : <u>bruno.iossif@bas-rhin.gouv.fr</u> Préfecture du Bas-Rhin Tél : 03 88 21 67 68 www.bas-rhin.gouv.fr 5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex @PrefetGrandEstBasRhin

